



POLITIQUE DE RÉDUCTION DES DECHETS

Politique de Réduction des Déchets

La réduction des déchets constitue un pilier essentiel de la stratégie environnementale de Cap Corée.

En tant qu'acteur responsable du tourisme durable, nous nous engageons à prévenir la production de déchets, à réduire notre empreinte environnementale et à promouvoir une économie circulaire.

Notre politique s'appuie sur le principe des 5R – Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler – avec pour objectif à long terme de tendre progressivement vers le zéro déchet au sein de nos opérations.

Première Étape : Mesure et Suivi

Cap Corée est actuellement en train de quantifier le volume et les types de déchets produits chaque mois.

Cette première étape permettra d'établir un état des lieux, d'identifier les principales sources de déchets et de fixer des objectifs de réduction mesurables.

Une fois cette analyse complétée, un plan d'action de réduction des déchets et de tri sélectif sera mis en place.

Parallèlement, les consignes internes de tri sont en cours de mise à jour afin de sensibiliser les équipes et d'assurer l'adoption de bonnes pratiques environnementales au sein de l'ensemble du personnel.



Les 5R de la Réduction des Déchets

Refuser

- Refuser les articles inutiles ou à usage unique (supports publicitaires, échantillons, emballages excessifs).
- Encourager les fournisseurs à réduire les emballages et à proposer des alternatives durables.

Réduire

- Limiter l'impression papier et promouvoir la dématérialisation des documents internes.
- Favoriser les achats en gros (papier, produits de nettoyage, fournitures de bureau).
- Acheter des produits durables et réparables plutôt que jetables.

Réutiliser

- Remplacer les objets à usage unique (gobelets, bouteilles, sacs) par des alternatives réutilisables.
- Réutiliser le papier (impression recto-verso, brouillons) et les fournitures de bureau encore fonctionnelles.
- Mettre à disposition des bouteilles d'eau réutilisables et encourager leur utilisation quotidienne.

Réparer

- Réparer plutôt que remplacer les équipements défectueux dès que cela est techniquement et économiquement possible.
- Collaborer avec des ateliers locaux de réparation pour prolonger la durée de vie des équipements de bureau.

Recycler

- Assurer le tri sélectif grâce à des points de collecte clairement identifiés.
- Collaborer avec des prestataires de recyclage certifiés pour le traitement des déchets non valorisables.
- Organiser des sessions de sensibilisation interne pour rappeler les consignes de tri et de recyclage



Mesures Pratiques au Bureau

- Utiliser des produits recyclables et rechargeables tels que les toners, le savon liquide et les piles rechargeables.
- Éviter les emballages excessifs et privilégier les conteneurs grands formats ou en vrac.
- Éliminer les gobelets en papier, les bouteilles jetables et les canettes, en les remplaçant par des mugs et bouteilles réutilisables.
- Donner ou revendre le mobilier et les équipements obsolètes aux employés ou à des organisations caritatives.

Gestion des Déchets Électroniques (DEEE)

Les équipements électroniques en fin de vie (ordinateurs, téléphones, imprimantes, câbles, etc.) sont :

- Collectés et transférés vers un centre agréé de traitement des déchets
- Nettoyés de toutes données sensibles avant don ou recyclage
- Réparés ou reconditionnés lorsque possible afin d'en prolonger la durée de vie.

Sensibilisation et Responsabilité Collective

L'ensemble des employés participe activement aux efforts de réduction des déchets. La signalétique de tri, les sessions de sensibilisation et une communication régulière contribuent à renforcer la compréhension des enjeux environnementaux et à mobiliser les équipes.

Les partenaires et fournisseurs sont également encouragés à adopter des pratiques similaires, notamment en matière d'emballage, de tri et de gestion des matières recyclables.

Suivi et Amélioration Continue

La politique de réduction des déchets est évaluée chaque année sur la base :

- Du volume de déchets produits ;
- Des progrès réalisés en matière de tri et de recyclage ;
- Des retours du personnel et des partenaires.

De nouvelles initiatives seront régulièrement introduites afin de poursuivre notre progression vers une organisation zéro déchet

